



# AIPR

## Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

**Durée :** 1 jour (7 heures)

**Tarif :** (à partir de)

- **Inter :** 120 € HT/stagiaire

examen compris

- **Intra :** sur mesure - Nous consulter



### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES VISES

L'objectif de la formation est de préparer les stagiaires à l'examen de l'AIPR permettant l'obtention d'une attestation de compétences "opérateur", "encadrant" ou "concepteur".

Cette formation permettra au stagiaire de pouvoir intervenir à proximité des réseaux.

### CONTENU DE LA FORMATION ET COMPETENCES VISEES

#### Opérateur

- Situer son rôle, expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau
- Identifier les différents types de réseaux
- Identifier l'ensemble des risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles
- Mettre en œuvre et adapter les mesures de protection collective et individuelle applicables à la situation
- Identifier les affleurants des réseaux, le marquage-piquetage et les dispositifs avertisseurs
- Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter son responsable
- Adapter les moyens et techniques d'exécution aux zones d'incertitude de localisation des réseaux
- Maintenir en l'état le marquage-piquetage des réseaux pendant toute la durée du chantier
- Appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident
- Appliquer les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques
- Appliquer les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrer en contact avec les câbles électriques souterrains laissés sous tension, ou leurs fourreaux

#### Encadrant

- Situer son rôle, expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau
- Identifier les différents types de réseaux : souterrains, aériens et subaquatiques
- Respecter et faire respecter les prescriptions et recommandations liées aux différents réseaux
- Analyser les récépissés des DICT et appliquer les recommandations spécifiques au chantier
- Analyser le plan des réseaux pour préparer son intervention
- Définir et mettre en œuvre les moyens de protection collective et individuelle
- Vérifier les autorisations d'intervention à proximité des réseaux du personnel mis à disposition
- Adapter les moyens et techniques d'exécution aux risques d'endommagement spécifiques au chantier
- Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter, si besoin, le responsable de projet
- Appliquer les règles d'arrêt de chantier
- Maintenir un accès aux ouvrages de mise sécurité des réseaux
- Analyser la situation et appliquer la procédure correspondante en cas d'anomalie ou de dommage
- Préparer les éléments nécessaires au récolement cartographique

#### Concepteur

- Identifier les rôles, les missions et les responsabilités de chacun
- Prescrire les mesures de prévention correspondantes aux risques liés aux réseaux de l'élaboration du projet à la fin de l'exécution des travaux
- Engager les procédures adaptées à la spécificité d'un projet

- Appliquer les procédures de prévention en amont et en cours de chantier
- Vérifier avec l'exécutant des travaux, la prise en compte des consignes lors du démarrage du chantier
- Analyser la situation et appliquer la procédure correspondante en cas d'anomalie ou de dommage

